



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armée de terre

Question orale n° 430

## Texte de la question

M. Michel Vergnier souhaite appeler l'attention de Mme la ministre de la défense sur un problème sensible et préoccupant auquel est confronté le 14e BSMAT Détachement de Guéret. L'établissement de Moulins, situé à 130 kilomètres de ce détachement, bénéficie de 15 millions d'euros pour répondre à la mission d'approvisionnement. Le détachement de Guéret a toujours eu cette vocation tant par son infrastructure que par son implantation géographique. De plus, il possède la compétence d'un personnel spécialement formé et diplômé de CT1 et CT2 à la gestion de l'approvisionnement. Cette situation l'inquiète, ainsi que les personnels, car l'établissement a déjà subi plus de 80 suppressions d'emplois et pourrait se voir maintenant retirer petit à petit sa mission d'approvisionnement. Si tel était le cas, le tissu économique et social, qui connaît déjà une situation préoccupante, pourrait se dégrader davantage. Il aimerait connaître sa position sur le devenir de l'établissement de Guéret qui participe activement à l'aménagement du territoire et dont les personnels ont fait des efforts importants en apprenant de nouveaux métiers.

## Texte de la réponse

### PERSPECTIVES DE LA BASE DE SOUTIEN DU MATÉRIEL DE L'ARMÉE DE TERRE DE GUÉRET

**M. le président.** La parole est à M. Michel Vergnier, pour exposer sa question n° 430, relative aux perspectives de la base de soutien du matériel de l'armée de terre de Guéret.

**M. Michel Vergnier.** Ma question s'adressait à Mme la ministre de la défense, mais j'espère que M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants pourra m'apporter quelques réponses.

Monsieur le secrétaire d'Etat, je souhaite appeler l'attention sur un problème sensible et préoccupant auquel est confrontée la 14e BSMAT détachement de Guéret.

L'établissement de Moulins, situé à environ 130 kilomètres, bénéficie de 15 millions d'euros pour répondre à une mission d'approvisionnement. Notre détachement a toujours eu cette vocation, tant par son infrastructure que par son implantation géographique, la Creuse étant située en plein centre de la France.

Cette infrastructure possède 17 hectares, dont 8 sont couverts. De plus, son personnel est spécialement formé à la gestion de l'approvisionnement et diplômé de CT 1 et de CT 2.

Cette situation m'inquiète, comme elle inquiète les personnels, car cet établissement, situé sur ma commune, a déjà subi lors de la précédente restructuration près de quatre-vingts suppressions d'emplois. Si cette mission lui était retirée, le tissu économique et social du département de la Creuse, qui connaît déjà une situation préoccupante, pourrait se dégrader davantage.

Par ailleurs, des inquiétudes fortes apparaissent sur l'atelier conteneurs, qui est une mission essentielle. Elle devait se développer, et on nous dit que ce ne sera pas à la fin de l'été et que c'est reporté courant ou fin 2004.

J'aurais donc aimé connaître la position du ministère de la défense sur le devenir de l'établissement de Guéret auquel, vous l'avez compris, nous sommes tous très attachés car il participe à l'aménagement du territoire. Je précise que les personnels ont fait des efforts importants en changeant totalement de métier lors de la restructuration. On nous laissait entendre il y a quelques mois que, dans ces conditions, on pouvait même envisager de nouvelles missions et étendre l'établissement.

Qu'en est-il aujourd'hui et quel est selon vous le devenir de l'établissement 14e BSMAT de Guéret ?

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

**M. Hamlaoui Mékachéra**, secrétaire d'Etat aux anciens combattants. Monsieur le député, je vous prie d'abord d'excuser Mme Alliot-Marie, qui ne peut être avec nous.

Le détachement de Guéret de la 14e BSMAT effectue plusieurs types de missions.

En complément du détachement de Moulins, il est chargé de missions d'approvisionnement central, en particulier dans le domaine des pneumatiques, des conteneurs et des matériels complets.

Il est également chargé du stockage de matériels complets, pondéreux et volumineux, et de missions d'approvisionnement régional.

A cela, viennent s'ajouter des missions de soutien technique pour l'ensemble des armées, par exemple pour les conteneurs.

Je suis en mesure de vous indiquer que les craintes exprimées par les syndicats quant à la suppression du site de Guéret ne sont pas fondées.

Le plan de charges prévisionnel de l'établissement ainsi que les investissements à hauteur de 1,2 million d'euros qui seront réalisés garantissent la pérennité du site.

Telles sont, monsieur le député, les informations que je suis à même de vous communiquer. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

**M. le président.** La parole est à M. Michel Vergnier.

**M. Michel Vergnier.** Je vous remercie, monsieur le secrétaire d'Etat. Je transmettrai votre réponse à l'ensemble des personnels et de leurs représentants. Vous comprenez bien que je suis un peu leur porte-parole.

Les capacités de notre établissement sont multiples et les personnels compétents et dévoués. Je vous invite, ainsi que Mme la ministre de la défense, à venir visiter cet établissement, car je crois qu'on n'en mesure pas les compétences tant qu'on ne l'a pas vu. C'est avec beaucoup de plaisir que le maire de Guéret vous accueillerait dans sa ville pour vous montrer tout ça.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Vergnier](#)

**Circonscription :** Creuse (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 430

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 juin 2003, page 4882

**Réponse publiée le :** 25 juin 2003, page 5857

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 juin 2003